

Projet de remplacement du pont Alexandra – Résumé des Enjeux

Le présent document fournit un sommaire général des enjeux soulevés auprès de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) à propos du projet de remplacement du pont Alexandra (le projet) pendant la période de consultation publique portant sur la description initiale du projet présentée par Services publics et Approvisionnement Canada, en collaboration avec la Commission de la capitale nationale (le promoteur). Les enjeux soulevés mettent en évidence les besoins en matière d'information pour appuyer la décision de l'Agence sur la question de savoir si une évaluation d'impact est requise en vertu de l'article 16 de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, et pour orienter l'élaboration des documents de l'étape préparatoire et une évaluation plus poussée, si une telle évaluation est requise. Les commentaires originaux sont affichés sur le Registre canadien d'évaluation d'impact (numéro de référence 83444). Les catégories des enjeux sont présentées par ordre alphabétique.

Accidents et défaillances
Besoin de plus de renseignements sur les accidents et les défaillances possibles, y compris les activités susceptibles de rejeter des produits chimiques ou des agents pathogènes dans l'environnement, les plans proposés de préparation aux accidents et aux défaillances ou d'évitement de ceux-ci, ainsi que sur les mesures d'atténuation correspondantes.
Besoin de renseignements supplémentaires sur les effets potentiels (y compris les effets sur la santé humaine, la végétation, les eaux de surface, le poisson et son habitat, les oiseaux migrateurs, la faune et les espèces en péril) des accidents et des défaillances (déversements de substances dangereuses ou rejets non contrôlés de polluants dans l'environnement), y compris la prise en compte de la contamination existante dans le bassin versant de la rivière des Outaouais.
Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre
Besoin de détails relativement au volume, au transport et à l'élimination ou à la destruction des copeaux de bois et des sols contaminés pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont, et au calcul des émissions de gaz à effet de serre connexes.
Demande des groupes autochtones pour que le promoteur intègre le savoir autochtone à l'évaluation des changements climatiques et des émissions de gaz à effet de serre.
Circulation et transport
Effets potentiels sur la circulation et la congestion routière pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont. Besoin de renseignements supplémentaires sur les mesures d'atténuation proposées pour ces effets, comme un plan de gestion de la circulation.
Recommandation pour que le plan de gestion de la circulation tienne compte de l'orientation, de la réduction de la circulation des véhicules aux heures de pointe, des répercussions sur les personnes et les collectivités le long de tout détour formel ou informel, des zones sensibles et des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
Conception du projet et activités
Besoin de renseignements supplémentaires sur l'emplacement précis des activités du projet (y compris les dessins à l'échelle et les photographies, le cas échéant) et leur proximité à l'habitat connu des poissons, des oiseaux et d'autres espèces sauvages.
Besoin d'information supplémentaire sur la voie de transport en commun proposée sur le nouveau pont, y compris la façon dont elle pourrait permettre la mise en œuvre future d'un système de tramway qui relierait Gatineau et Ottawa.
Besoin d'information, si nécessaire, à propos des plans pour traiter et disposer des sols, sédiments et copeaux de bois potentiellement contaminés.

Il faudrait préciser si des travaux de coupe et de remplissage en lien avec le projet pourraient avoir lieu dans zones situées à l'intérieur de l'empreinte du projet et autour de celle-ci.
Fournir de l'information sur tout plan visant à inclure des éléments comme des infrastructures faisant de l'ombre et servant d'abri, ainsi que des aires de repos pour les usagers du transport actif dans la conception du nouveau pont.
Fournir des renseignements sur les plans d'utilisation de matériaux et de produits écologiques pour la construction du nouveau pont.
Conditions sociales et économiques
Besoin de renseignements supplémentaires sur le nombre et les types d'emplois qui seraient créés pendant toutes les phases du projet.
Effets potentiels sur l'économie locale (entreprises locales, attractions touristiques, pêches, navetteurs qui se rendent au travail, conducteurs de véhicules commerciaux).
Demande d'information sur les stratégies d'embauche et de ressources humaines dans le cadre du projet.
Effets sur les usagers du transport actif (piétons, cyclistes, etc.) pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont. Demande de renseignements supplémentaires sur les mesures d'atténuation proposées pour ces effets.
Conditions sociales et économiques des peuples autochtones
Demande au promoteur de fournir des avantages et des possibilités économiques aux collectivités autochtones tout au long du cycle de vie du projet, y compris pendant l'exploitation du nouveau pont.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont le promoteur veillera à ce que les peuples autochtones aient accès à des possibilités de formation et d'apprentissage dans le cadre du projet.
Documentation inadéquate
On demande d'inclure dans le rapport les effets environnementaux potentiels ainsi que les préoccupations soulevées par toutes les groupes autochtones.
Eau
Besoin de renseignements supplémentaires sur la qualité et la quantité de référence des eaux souterraines et de surface (courant et débit de l'eau).
Effets potentiels sur la qualité de l'eau, y compris en raison de la contamination du sol, des sédiments, des copeaux de bois (sur le lit de la rivière), de la neige, des eaux souterraines ou des eaux pluviales découlant du projet sur la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais, y compris les mesures d'atténuation et de surveillance (plans d'assainissement, d'élimination ou de traitement).
Effets potentiels sur les niveaux et les débits d'eau dans la rivière des Outaouais en raison du démantèlement du pont existant et de la construction du nouveau pont.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont l'eau recueillie dans le cadre des activités d'assèchement et des batardeaux serait gérée (surveillance, traitement et rejet).
Besoin de détails liés aux modèles de débit utilisés pour estimer la migration des sédiments en aval du projet, y compris les variations saisonnières du débit et des taux de dépôt.
Effets cumulatifs
Besoin de renseignements supplémentaires sur d'autres activités concrètes passées, présentes et futures dans le bassin versant de la rivière des Outaouais, ainsi que sur les effets cumulatifs potentiels sur les peuples autochtones et leurs droits ancestraux ou issus de traités, et sur la façon dont ces effets seraient gérés.

Effets de l'environnement sur le projet
Besoin de renseignements supplémentaires sur la résilience du projet face aux changements climatiques, y compris sur les effets potentiels des conditions météorologiques extrêmes (p. ex., les inondations) sur le projet.
Espèces en péril et espèces sauvages, et leurs habitats
Demande d'une liste complète des espèces en péril qui peuvent se trouver dans la zone du projet ou à proximité.
Effets potentiels sur les espèces en péril, comme les chauves-souris et leur habitat de repos, les tortues (comme la tortue musquée de l'Est), les espèces de serpents en péril, le noyer cendré et le ginseng d'Amérique, en raison du démantèlement du pont existant et de la construction du nouveau pont. Besoin de renseignements supplémentaires sur les mesures d'atténuation proposées pour ces effets.
Évaluation des solutions de rechange
Besoin de plus de détails et d'analyses sur les solutions de rechange, y compris une comparaison des effets environnementaux (p. ex., émissions de gaz à effet de serre), sociaux, culturels et économiques des diverses solutions de rechange.
On demande d'étudier la possibilité que le nouveau pont soit réservé exclusivement au transport en commun et au transport actif.
Demandes de groupes autochtones visant à accroître les efforts de consultation du promoteur pour l'examen des solutions de rechange au projet.
Géologie et sols
Besoin de renseignements de base supplémentaires, y compris des cartes et des diagrammes, sur les couches d'eau souterraine, les sols, les sédiments et les copeaux de bois sur le lit de la rivière, y compris la cartographie et la délimitation des panaches de contamination près du projet.
Gestion des déchets
Demande de renseignements supplémentaires concernant le recyclage des matériaux du pont existant devant être réutilisés pour la construction du nouveau pont.
Groupes de populations vulnérables (ACS+)
Besoin de renseignements supplémentaires sur les obstacles à l'emploi pour divers groupes sous-représentés (Autochtones, femmes, nouveaux arrivants au Canada et immigrants, minorités visibles, personnes handicapées, LGBTQ2, etc.) et sur la façon dont ces groupes seront inclus dans les possibilités économiques créées par le projet.
Besoin de détails sur les mesures qui seraient prises par le promoteur pour gérer et contrer la violence fondée sur le sexe dans le cadre du projet.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont le promoteur mobilisera et consultera les sous-populations des collectivités autochtones.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont le promoteur appliquerait une optique d'analyse comparative entre les sexes plus pour déterminer et atténuer les effets potentiels sur la santé, la situation sociale et la situation économique des groupes sous-représentés.
Milieu acoustique
Préoccupations au sujet des effets potentiels sur les poissons, les oiseaux et d'autres espèces sauvages de l'augmentation possible des niveaux de bruit pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont.
Milieus humides et habitats riverains
Effets potentiels sur les milieux humides et les habitats riverains situés à proximité du site du projet ou hydrologiquement reliés à ce dernier.

Mobilisation autochtone
Besoin de détails quant à la façon dont les groupes autochtones participeront à la détermination et à l'atténuation des répercussions sociales, économiques et sanitaires potentielles du projet.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont les groupes autochtones seront mobilisés par le promoteur et sur la façon dont le savoir autochtone (y compris le savoir écologique traditionnel) sera recueilli et utilisé dans le cadre du projet, y compris dans l'élaboration des zones d'étude, la conception du projet, la réalisation de levés et d'études de référence sur les poissons, les oiseaux migrateurs et les espèces en péril, et les plans de gestion et de surveillance.
Des groupes autochtones demandent une consultation accrue au sujet du projet, et notamment à propos de l'établissement d'ententes, le cas échéant.
Besoin de plus amples détails sur la façon dont le promoteur discutera des avantages économiques avec les groupes autochtones susceptibles d'être touchés par le projet.
Nécessité du projet
Il faudrait une analyse à jour sur la nécessité du projet, compte tenu des changements dans la circulation, les milieux de travail et les comportements sociaux à la suite de la pandémie de COVID-19.
Navigation et eaux navigables
Effets potentiels sur la navigation dans la rivière des Outaouais pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont. Besoin de renseignements supplémentaires sur les mesures d'atténuation proposées pour ces effets.
Oiseaux migrateurs
Effets potentiels sur les oiseaux migrateurs et leur habitat, y compris les effets sur la reproduction, la nidification, la migration et l'hivernage, en raison de perturbations physiques ou sensorielles pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont. Besoin de renseignements supplémentaires sur les mesures proposées afin d'atténuer ces effets.
Participation du public et des intervenants
Besoin d'informations à propos de l'approche proposée pour la participation accrue et continue du public par le promoteur pendant toute la durée du projet.
Demande à ce qu'une commission indépendante examine la conception du projet afin que ce dernier tienne compte de la valeur historique, géographique et patrimoniale du pont Alexandra.
Demande de formation d'un comité consultatif technique pour obtenir des commentaires des services municipaux locaux, y compris des commentaires sur l'accessibilité.
Patrimoine et contexte historique
Effets potentiels sur le patrimoine culturel, y compris les effets sur les ressources du patrimoine bâti et les paysages culturels tout autour du site du projet.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la manière dont le nouveau pont commémorera l'héritage, la conception, le contexte historique et le patrimoine du pont existant.
Besoin de renseignements supplémentaires sur les effets potentiels du projet sur les ressources archéologiques, y compris les ressources archéologiques subaquatiques.
Besoin des études techniques sur le patrimoine, comme des évaluations archéologiques, une évaluation du patrimoine culturel, une évaluation des répercussions sur le patrimoine et une évaluation de la valeur patrimoniale, qui soient réalisées par des personnes qualifiées.
Besoin d'information sur les répercussions potentielles du projet sur le canal Rideau (site du patrimoine mondial de l'UNESCO), la rivière des Outaouais (rivière du patrimoine canadien) ou les propriétés désignées en vertu des parties IV et V de la <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i> .

Patrimoine spirituel, naturel et culturel des peuples autochtones
Répercussions potentielles sur le patrimoine culturel et archéologique et les ressources à proximité de la zone du projet (p. ex., les chutes Chaudière et l'île Victoria, qui sont des sites d'importance culturelle pour les groupes autochtones).
Répercussions potentielles sur les valeurs culturelles des collectivités autochtones, y compris les effets sur les pratiques culturelles et spirituelles menées près de la zone du projet, pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont.
Besoin de détails sur la façon dont les peuples autochtones conserveront l'accès aux sites importants près de la zone du projet, y compris les sites utilisés pour les pratiques traditionnelles.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont le promoteur travaillera avec les groupes autochtones pour préserver les ressources archéologiques découvertes.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont la culture algonquine sera intégrée à la conception du nouveau pont.
Poisson et habitat du poisson
Besoin de renseignements supplémentaires sur la gestion du poisson et de son habitat, y compris des espèces en péril, des espèces indigènes de la rivière des Outaouais et du canal Rideau et des espèces importantes pour les groupes autochtones, ainsi que sur les méthodes de gestion envisagées et ce, pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont. Besoin, également d'un aperçu de la façon dont les exigences de la <i>Loi sur les pêches</i> seraient respectées.
Santé et mieux-être des peuples autochtones
Effets potentiels du projet sur la santé des peuples autochtones découlant des changements dans la qualité de l'eau potable, la qualité de l'air et la consommation d'aliments traditionnels. Besoin de renseignements supplémentaires sur les mesures d'atténuation proposées et les plans de surveillance des effets.
Répercussions potentielles ou perçues du projet sur la santé mentale et le mieux-être des groupes autochtones.
Santé et mieux-être (des populations non autochtones)
Besoin de renseignements supplémentaires sur les produits chimiques qui seraient utilisés pour la gestion de la poussière pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont.
Besoin de plus de détails afin de déterminer quels parcs et espaces verts à proximité du projet seraient touchés pendant le démantèlement du pont existant et la construction du nouveau pont.
Usage courant des terres et des ressources, par les peuples autochtones, à des fins traditionnelles
Détermination des effets potentiels sur l'utilisation actuelle des terres et des ressources à des fins traditionnelles, comme la chasse, la pêche et la cueillette, découlant des effets négatifs potentiels du projet sur les populations de poissons, la végétation (p. ex., baies, plantes, champignons, canneberges à fleurs élevées, plantes médicinales, etc.) et la faune.